

Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 14 NOVEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le 14 novembre à 19heures00, le conseil municipal, légalement convoqué le 27 septembre 2017, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances en la mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry PIGEON, maire

Présents : Thierry PIGEON, Henri MOUTON, Annick DELEPINE, BERTINET Jean-Pierre, GOBIN Elodie, JEULAND Joseph, Christophe OGIER, Marie Noëlle RENAULT, Sylvie BARON, Gérard GERAUX, Michel RENOU, Evelyne MOREAU, Sébastien PETTIER, Patricia PIERRE, Daniel DAYOT, Christophe COUVERT.

Absents excusés : Valérie GAUDION, Sandrine CLEMENT,
Daniel DAYOT est désigné secrétaire de séance

1-Validation du compte rendu du conseil du 03 octobre 2017

Monsieur le Maire :

Monsieur le maire demande s'il y a des observations suite au compte rendu du conseil précédent.

-Aucune observation.

2-compte-rendu de la commission travaux du 23/10/2017

Point sur l'avancement des différents chantiers,

Salle multifonctions :

Badge en supplément pour l'ouverture et la fermeture de la deuxième porte dans le hall d'entrée pour un coût de 292 euros HT

Accord du conseil municipal.

Sono ouest propose un deuxième câblage (connexion sono) pour la salle B pour un coût de 351 euros HT.

Accord du conseil municipal.

Sono ouest propose un nouveau câblage (connexion régie) au fond de la salle au niveau des gradins.

(Pour éviter que les câbles soient au sol) et cela pour un coût de 1962 euros HT.

Patricia, Henri et Jean Pierre souhaitent rencontrer monsieur Tamprau de la société Hay pour faire le point.

Joseph va organiser le RDV.

Dans le cadre des travaux, une personne du secteur a pu trouver un emploi dans le groupe Eiffage.

Les travaux avancent bien. La charpente va être posée prochainement et la grue doit être démontée la semaine prochaine.

Aménagement les Manoirs 3 :

Présentation des différentes options pour l'aménagement du futur lotissement, dans lequel sera réalisé le pôle médical en plus des deux lots pour Mlle Menard (date butoir fin 2019).

Dans un premier temps, l'option retenue serait d'aménager la partie entre le chemin pédestre et la RD 777.

Divers :

Pose d'un nouveau panneau **COMMERCES** au niveau de la place beau soleil au bord de la RD 777 en lieu et place de celui de l'épicerie qui doit être déposée.

Cout du panneau : Deux modèles 167€ ou 967 € Joseph voit la raison d'une telle différence de prix. Le devis du panneau à 967€ HT est conforme aux demandes des Bâtiments de France mais devant la différence de coût il est demandé d'autre devis
Les travaux de l'église s'achèvent, réception prévue le 28/11/2017.
Lotissement des petits champs : gros problème de parking. Voir sur place pour un marquage au sol.

3-compte-rendu dela commission « affaires rurales » du 24/10/2017.

Point sur la réfection de divers chemins communaux, mise en sécurité de certains carrefours...

Chemin pédestre

La commission accepte que le chemin pédestre suive la nouvelle RD 777 jusqu'au nouveau croisement de la route de la touche à vauzé.
Michel Renou contactera Mme Séjourné de Vitre communauté pour lui proposer ce choix. Pour la liaison vers Bais il y avait moins d'enthousiasme pour rejoindre Bais par la route de Vergéal. (Peut être mettre en place un comptage de véhicules).
Lors de l'enquête publique pour la déviation de la RD 777 nous demanderons à sécuriser le carrefour de la Gaudinai, et de la route de Moulins.

Chemin champ bodin

Travaux pour 2018

Comblent le fossé de la route au chemin pédestre côté prairie de M Eric Poirier
Curer les fossés restants et refaire le profil du chemin sur toute sa longueur.

Nouveaux Bacs à ordures ménagères

Rénover et/ ou agrandir les espaces des emplacements pour les nouveaux bacs.

Chemin Marion

La commission souhaite que M et Mme Marion fassent une demande de travaux à la mairie. Michel reste en relation avec Mr et Mme Marion.

Elagage

Elagage des haies privées par les agriculteurs et les particuliers.

Question divers

Sécurisation du carrefour dit de la résistance sur l'axe la Couardière l'Epine. Mise en place de stops ? Panneaux 70 ?
Joseph se rapproche du CG 35 (Mrs Ridard ou Buffet) afin de faire le point, et peut être mettre en place un comptage de véhicules.

4-pôle médical : validation de l'esquisse

Le cabinet Gesland-Hamelot, désigné pour la maîtrise d'œuvre du pôle médical le mois dernier, a rencontré les paramédicaux et médicaux de Louvigné de Bais. De cette rencontre, elle a fait 2 esquisses du projet qui ont été présentées au Copil le 08/10/2017. Ces esquisses ont aussi été présentées à l'architecte des Bâtiments de France pour un premier avis.

Le conseil devra valider une esquisse pour que Mme Gesland puisse continuer à travailler sur le dossier.

Présenté par Joseph et Henri

Mr Souche des bâtiments de France souhaite que l'on s'inspire de la place de l'église pour la réalisation du parking, et que le pôle médical ait une âme de bâtiment public.

Les Pharmaciennes souhaitent un Drive.

Sur l'esquisse présentée, le secrétariat médical se trouve à droite en entrant. Plusieurs personnes pensent qu'il serait mieux au centre entre les salles d'attentes.

Le conseil municipal doit rester maître du projet. Il valide l'esquisse du pôle médical réalisé par Mme Gesland

La prochaine réunion avec les paramédicaux, médicaux, l'architecte et le Copil aura lieu le 21/11/2017 à 20h30 à la salle beau soleil.

5-PLU : révision simplifiée du PLU

Le cabinet Legendre a transmis son projet de révision simplifiée du PLU. Le conseil devra le valider.

Présenté par Joseph

Le PLU va être modifié prochainement afin de nous libérer des contraintes qui aujourd'hui bloquent nos projets (obligation de lotir toute la surface des projets. Réserve d'eau 4000 litres obligatoire sur chaque lot etc..), le pôle médical est aussi lié à la modification du PLU. Le conseil valide la modification simplifiée n°1 du PLU

6-Station d'épuration : reconduction du contrat d'exploitation et d'entretien.

Le contrat d'exploitation et d'entretien de la station passé avec Veolia arrive à échéance il est proposé de le reconduire.

Présenté par Joseph

Suite à la présentation de Joseph il a été décidé de reconduire le contrat pour deux ans. Celle-ci deviendra communautaire en janvier 2020.

7- Personnel : prime fin d'année 2017.

Il sera demandé au conseil si le principe de prime de fin d'année pour le personnel communal est reconduit pour 2017 et si oui son montant.

Présenté par Annick

Prime de fin d'année reconduite avec une augmentation de 1% ce qui correspond à l'augmentation du coût de la vie (source INSEE)

8- Point sur les commissions communales

Suite au départ de Mme Salles et de son remplacement par Mr Couvert il est nécessaire de remettre à jour les commissions communales

Les modifications sont les suivantes

Mme Renault passe au CCAS.

Mr Augier passe aux finances et aux transports de Vitré Communauté.

Mr Couvert passe à l'urbanisme et aux appels d'offre comme suppléant.

Divers :

- Proposition de créer un parking de co-voiturage
Vitré communauté propose de fournir la peinture pour matérialiser les emplacements, et le balisage des parkings. Les lieux restent à définir. (Parking des manoirs, terrain des sports...)
- Vitré communauté propose de mettre en location des vélos électriques
Fin de la subvention de 200 € proposé par l'état. Vitré communauté propose des locations de vélos électriques pour 1 à 6 mois, et une subvention de 150 € pour l'achat d'un vélo.

- Bibliothèque : la mutualisation du service avec les autres bibliothèques du territoire se poursuit

Les personnes pourront prendre un livre à la bibliothèque de Louvigné et le rendre à Vitré. La mutualisation entrainera la mise en place d'un logiciel commun aux bibliothèques du réseau

- Saint barbe le 02/12/2017

-**Cantine** : Réunion le 27/11/2017 avec une diététicienne et la présence des deux directeurs des écoles.

-**Superette** toujours pas de date pour l'ouverture officielle.

-**Boulangerie** : Voir pour la pose de potelets, pour éviter que les gens se garent devant l'entrée du magasin.

- **Sanitaire public** : Pb de main courante.

-**Vœux du personnel** prévu le 22/12/2017.

-Prochain conseil le 12/12/2017.

Point sur le bulletin municipal

CHRONIQUE DES ELUS MINORITAIRES

Nous commençons cette chronique en vous informant que, depuis le 14 juin 2017, Sophie Salles a démissionné de son poste de conseillère municipale.

Cette décision fait suite à un rendez-vous au Point Info Jeunesse de Vitré, le 13 juin, où elle apprend sa **destitution** du poste de tutrice de la jeune en mission de service civique. En effet, Mathilde Lopez, en accord avec trois élus de la liste majoritaire, change de tuteur 5 semaines avant la fin de la mission .

Depuis le début de l'année, elle menait une action auprès des jeunes de la commune. Ce projet avait été difficile à mettre en place et demandait un lourd investissement. Même si cette action n'a pas trouvé l'écho espéré près des ados, de beaux projets ont été mis en place. Cette action aboutit début mai à la création d'une Junior Association « MOV ADO ». Cette association a souhaité être accompagnée par une élue majoritaire. Nous profitons de cet article pour leur souhaiter réussite dans leurs projets, et aussi la bienvenue dans le milieu associatif de Louvigné. Nous veillerons à faciliter leurs initiatives au sein du conseil municipal.

Donc, après trois années d'engagements auprès des habitants de la commune, Sophie laisse sa place à Christophe Couvert nommé conseiller depuis le 3 octobre. Les élus minoritaires remercient Sophie pour son investissement personnel dans les projets communaux et pour son dynamisme dans les dossiers qu'elle a su mener à terme, avec sérieux. Nous lui souhaitons réussite là où elle prendra des responsabilités et nous souhaitons la bienvenue à Christophe.

Au niveau des projets à venir, nous posons certaines questions :

-des lotissements seront bientôt lancés. Ils traduisent l'attractivité de la commune de par son positionnement géographique entre Rennes et Vitré. Nous proposons l'accompagnement d'un cabinet d'urbanisme afin de gérer au mieux l'accueil de nouveaux habitants : se doter d'outils de programmation permettrait de mieux prévoir l'évolution des écoles, des bâtiments à usage collectif, de maintenir la qualité des services aux familles et aux personnes âgées et aussi de maîtriser les investissements communaux sur plusieurs années.

-le pôle médical est en projet. Nous avons répondu positivement à la demande des professionnels de santé présents sur la commune. Ce projet confortera le maintien des services de santé sur la commune.

-Au niveau de la cantine, nous demandons que la commission « cantine » soit très vigilante sur l'origine des aliments servant à l'élaboration des repas. Il pourrait être pertinent de se reposer la question de la préparation des repas sur place.

Après trois années de travail constructif avec l'ensemble des élus du conseil municipal, nous considérons que nous sommes une liste minoritaire et non d'opposition. Nous sommes d'ailleurs très engagés puisque nous sommes présents dans les commissions d'urbanisme, des finances, d'espace rural, commission ponctuelle pour un projet précis comme le pôle médical. Nous participons aussi à la commission « transports » et à la commission « développement durable » à Vitré communauté. Dans le domaine culturel, nous participons à l'organisation du Festival DésArticulé sur la commune et sur Vitré communauté ainsi que pour « Chemins en fête ». Notre objectif est de proposer et d'agir pour le bien de la collectivité.

Arrivés à mi-mandat, nous souhaitons recueillir vos attentes pour les années à venir. N'hésitez pas à nous contacter.

Marie Noelle Renault
Christophe Ogier
Christophe Couvert

Quelques remarques concernant cet article :

Destitution : Mme Salle est partie d'elle-même suite à des difficultés relationnelles avec Mathilde. Mathilde a dit qu'elle ne souhaitait plus travailler avec Mme Salle lors de son entretien au point information jeunesse « c'est elle ou moi. » Les élus n'étaient pas à cette réunion.

Aucun élu n'a donné son accord à Mathilde. 3 sur 5 ? Qui ? Elle nous a fait connaître ses difficultés c'est tout.

Ses parents m'ont même appelé pour me faire part de ses problèmes relationnels.

Je me suis retrouvé tuteur car il en fallait un pour que sa mission soit validée.

Création d'une association :

lors du dernier conseil, j'ai soulevé le problème des jeunes et même posé la question sur l'avenir de cette association pour les jeunes. « Nous lui souhaitons bonne réussite !!!! » Mathieu Louapre nous avait déjà annoncé qu'il arrêterait car les jeunes ne s'engageaient pas. Il nous l'a confirmé lors d'une réunion à laquelle tous les membres étaient invités : 2 présents sur 7!!!! Les minoritaires étaient donc au courant que ce projet allait s'arrêter ! Pourquoi souhaiter la bienvenue ?

Mr Ogier aurait dû être au courant, sa fille étant membre de cette future association. Elle n'est jamais venue à une réunion. Elle avait payé sa cotisation!!!! Manque de concertation dans l'équipe !

Henri.

-Grosse discussion en fin de conseil suite à la chronique des minoritaires, Mme Renault parle de départ ? On peut lire dans l'article que Mme Salles a été destituée ?

Monsieur Le Maire souhaite apporter une explication sur le mot destitution, utilisé par les élus minoritaire.

Cette explication fera l'objet d'un article dans le journal communal.